

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **31 (1994)**

Heft 1179

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

RENTRÉE POLITIQUE

Le rêve estival de Beat Kappeler

(*réd*) La rentrée politique s'annonce morose: un gouvernement désuni et des partis plus occupés à polir leur image en vue des élections de l'automne 95 qu'à trouver des compromis solides, notamment pour assainir durablement les finances fédérales. Alors consolons-nous en partageant le rêve estival de Beat Kappeler; dans son sommeil, il a vu la Suisse résoudre en trois mois ses principaux problèmes («Weltwoche», 18 août 1994). Extraits.

(...) Les présidents des partis gouvernementaux et les chefs des quatre fractions parlementaires se sont réunis fin juillet dans le salon rococo de la maison de Watteville, en présence des conseillers fédéraux et des hauts fonctionnaires en charge des différents dossiers. La très sérieuse Junkergasse ressemblait à une ruche. Ce qui a été décidé alors est vite présenté.

Premièrement, tous les prélèvements sur les salaires sont supprimés et les assurances sociales sont financées par l'impôt. La charge salariale des entreprises baisse ainsi d'environ 12%. Deuxièmement tous les cartels et les monopoles d'importation sont abolis et les prix agricoles alignés sur le niveau européen. Si de ce fait la marge bénéficiaire de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture diminue, le coût d'acquisition des machines et du fourrage également. Troisièmement la TVA est augmentée à un taux européen de 15%, ce qui, grâce à la deuxième mesure, n'influence pas le niveau des prix et permet de financer les prestations sociales. Finalement c'est la consommation et non plus le travail qui finance l'Etat social.

(...) Ces mesures répartissent équitablement les avantages et les inconvénients entre les entreprises, les salariés-consommateurs et l'agriculture. Globalement elles contribuent à l'abaissement des coûts, à une amélioration de la place économique suisse et libèrent le travail de ses charges actuelles.

Une Landsgemeinde des hauts fonctionnaires

Les responsables politiques réalisent assez rapidement ces innovations fondamentales. Le 1^{er} août au matin, alors que le pays sommeille encore grâce à la première fête nationale fériée, ils réunissent une *Landsgemeinde* des hauts fonctionnaires. Ces derniers ont été convoqués la veille par fax et sont assis dans l'austère salle 86 du Palais fédéral, quelque peu tendus, certains irrités, mais néanmoins prêts à travailler au vu de leurs confortables salaires.

(...) Les hauts fonctionnaires sont chargés de traduire en une semaine les trois paquets de mesures en projets de loi. Le confort douillet des administrations bernoises souffre quelque peu de ce nouveau style de gouvernement, mais les fonctionnaires se réjouissent de pouvoir enfin montrer leur mordant et leur compétence et de ne plus ranger avec résignation les dossiers dans les tiroirs.

L'échéancier se présente de la manière suivante. Fin août, réunion des groupes parle-

mentaires des quatre partis gouvernementaux. Les chefs de groupe ont adopté la pratique séculaire des *whigs* telle que pratiquée par le parlement britannique et présentent personnellement aux députés les trois projets législatifs. Les propositions éventuelles de modifications sont discutées lors d'une conférence des partis gouvernementaux. Le Conseil fédéral est saisi des projets définitifs et peut probablement les adopter au début de septembre.

Les commissions parlementaires se réunissent déjà les premiers jours de septembre. Leurs membres connaissent les projets. Par ailleurs ils ont été tenus de les présenter devant les partis cantonaux et de les faire discuter, de telle manière qu'un débat assez large a eu lieu.

Trois révolutions

Trois petites révolutions ont été nécessaires pour faire passer cet esprit de coalition. Pas dans la Constitution ou dans les lois, mais dans les comportements. Tout d'abord le gouvernement s'est résolu à renoncer à l'ancienne et longue procédure de consultation. Auparavant en effet, toutes les organisations dont les intérêts étaient plus ou moins touchés se voyaient officiellement invitées à une manifestation de protestation. Et comme les partis gouvernementaux étaient incapables de s'entendre, le poids de ces intérêts pesait lourd. Les rares idées de réforme devaient être redimensionnées à l'aune du plus petit commun dénominateur des organisations, c'est-à-dire à zéro virgule quelque chose. Le parlement ne légiférait pas mais ratifiait. Aujourd'hui, grâce au programme de coalition, il peut agir souverainement à l'encontre des législateurs tapis dans l'ombre des associations.

Deuxième innovation: le Conseil fédéral prit l'habitude de poser la question de confiance à propos des projets importants (...). Entretemps cette expression s'est bien implantée et ne signifie rien d'autre que le retrait du gouvernement au cas où le parlement refuse l'un de ses projets. Le Conseil fédéral se comporte de la même manière lorsqu'une organisation économique lance le référendum et obtient le soutien du peuple. La coalition est dissoute et un autre gouvernement est élu sur la base d'un nouveau programme. (...) Cette pratique de la question de confiance est apparue à la suite de la complète perte de confiance dans les institutions.

(...) Les organisations économiques ne res-

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur:
Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro:
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Gérard Escher (ge)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Beat Kappeler
Composition et maquette:
Murielle Gay-Crosier
Marciano, Pierre Imhof,
Françoise Gavillet
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et
Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9